

Août 2022



**BDR Thermea France renouvelle
son engagement à soutenir
les 10 principes du Pacte Mondial
des Nations Unies**

Monsieur le secrétaire général,

Par cette lettre, j'ai le plaisir de vous confirmer le réengagement de la société BDR Thermea France à soutenir et à appliquer les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies, relatifs aux droits de l'homme, aux droits du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Vous trouverez ci-joint notre communication sur le progrès réalisé en 2021, à travers notre rapport RSE 2022, qui malgré une situation complexe sur les deux dernières années liées à la pandémie, montre nos efforts pour maintenir les bonnes pratiques environnementales et sociales dans nos activités quotidiennes.

En qualité de Président, j'ai la volonté de faire de BDR THERMEA France, la référence des entreprises responsables sur son territoire et dans son secteur d'activité.

En période de tension économique, la tentation peut être forte de négliger les préoccupations de durabilité. Pourtant, les difficultés sont aussi un rappel de l'importance de renforcer la résilience.

La résilience est l'affaire de tous, et requiert que les acteurs provenant d'horizons très différents, collectivités territoriales, services de l'état, entreprises..., coopèrent au nom de l'intérêt commun pour surmonter les crises, et en particulier les effets du changement climatique.

La participation de BDR Thermea dans la Convention des Entreprises pour le Climat témoigne de notre engagement à trouver des solutions concrètes pour construire un système plus résilient.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le secrétaire général, nos respectueuses salutations.

Christophe de Fitte
Président de BDR Thermea France

